



## Déclaration au CDEN du 12 mars 2021

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Monsieur le Président du Conseil Départemental, mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Dans la suite du CTSD carte scolaire 1er degré et CTSD DHG 2<sup>nd</sup> degré, nous voici aujourd'hui présents pour ce CDEN mais avec le goût amer des conséquences concrètes du budget de notre gouvernement : en effet, celui-ci ne permet pas les moyens humains nécessaires pour affronter la situation épidémique jusqu'à la fin de l'année scolaire et par là même d'en dépasser les conséquences durant l'année scolaire prochaine.

Cette année encore plus que les autres, nous dénonçons les mesures gouvernementales, déclinées dans nos départements : que ce soit pour les postes du 1er degré comme du second degré, ou encore la dotation globale horaire allouée aux établissements.

En effet, alors que les difficultés étaient déjà bien présentes sur notre territoire, les annonces de suppressions de postes sont encore trop nombreuses dans le 1er degré, mais aussi dans le second degré. La DHG étant fortement en baisse pour le fonctionnement des établissements du second degré, cela ne va qu'accentuer encore les difficultés des plus fragiles, mais aussi les conditions de travail des personnels déjà plus qu'éprouvés.

Quelques chiffres pour rappel :

- pour notre petite académie de Dijon : 113 ETP en moins et une compensation imposée qui n'en porte que le nom de 40 ETP en heures supplémentaires qui ne seront pas toutes assumées vu que chaque professeur a déjà deux heures imposées.
- Ceci à mettre en regard de plus de 1800 ETP supprimés niveau national alors que le nombre d'élèves global dans le second degré est en croissance.
- pour le 1er degré : le ministère nous demande de rendre 12 postes, et le 1er projet présenté pour le CTSD nous demandait de rendre plus de 48 supports pour à peine 23 attributions ...

Où est l'erreur ? Depuis, seulement 5 postes classes ont été rendus à la suite des échanges avec nos organisations et les délégations reçues il y a 8 jours, lors de notre rassemblement.

Peut-être à mettre en perspective aussi et selon le journal officiel : des 400 millions économisés sur le budget de l'éducation nationale et reportés de l'exercice 2020 à 2021 ? Au total : plus de 600 millions économisés sur

l'exercice 2020 : somme bien supérieure à la revalorisation promise et qui peut expliquer la faiblesse du budget 2021 ...

Plus que jamais, nous le ressentons partout dans les établissements icaunais, les élèves ne vont pas bien, sont en mal-être, car effectivement les conditions de cette crise sanitaire sont exceptionnellement difficiles pour eux, non, contrairement à ce que dit notre Ministre, nous n'avons pas fait, ils n'ont pas fait une rentrée "normale". Cela ne va certainement pas s'arranger avec de telles mesures annoncées pour la rentrée prochaine !

L'Unsa le dénonce aujourd'hui, incluse dans l'intersyndicale de toutes les organisations syndicales enseignantes de l'Yonne et le redit devant cette assemblée, comme lors du rassemblement du mercredi 3 mars, avec plus de 150 personnes présentes pour sauver leur école et/ou leur établissement. Nous avons aussi manifesté notre désaccord total sur cette sur cette situation lors du CTSD du mercredi 4 mars en votant unanimement contre le projet de carte scolaire et enfin lors de l'appel à la grève du vendredi 12 mars . L'Unsa oui, mais pas seulement, ce sont l'ensemble des organisations syndicales qui s'unissent et dénoncent toutes ces mesures.

Trop souvent, c'est une logique comptable qui apparaît, hors il ne peut être question de simplement sortir la calculatrice pour enlever le nombre des heures d'enseignement dans les collèges, fermer ou réduire le nombre d'élèves dans certaines filières de lycées ou encore fermer les classes. Ce sont des élèves , du personnel qu'on oublie trop souvent, on ne peut se réduire à un simple calcul. Beaucoup de paramètres sont à prendre en compte, la difficulté qui ne s'arrête pas aux frontières d'une REP à redéfinir, le bâti, l'éloignement des établissements, la scolarisation sur plusieurs sites...

Une moyenne n'est qu'un principe mathématique pour une classe virtuelle qui n'existe nulle part.

Quid dans ces chiffres qui baissent : des projets, des dédoublements nécessaires, de l'aide aux devoirs, des options devenues impossibles, de l'aide pédagogique en demi-groupe et ... de notre ruralité qui a bien des besoins spécifiques.

Et puis il y a les personnels " les invisibles" de ces chiffres : les CPE, psychologues, AED, AESH, et tant d'autres personnels qui sont trop souvent oubliés et pourtant si important pour le fonctionnement des établissements !

Quant aux infirmières scolaires, il a encore fallu se battre pour faire reculer la loi 4D qui n'était pas une avancée ni pour elles ni pour les élèves.

Grâce à l'action conjointe de l'UNSA éducation, du SNPDEN UNSA et d'A&I UNSA, le transfert pur et simple des adjoints gestionnaires aux collectivités locales est abandonné. Ne reste qu'une expérimentation d'un « pouvoir d'instruction » pour trois ans réservée aux collectivités qui en feront la demande. C'est là un moindre mal, mais cela reste un mal.

Même s'il ne s'agit pas d'une "autorité fonctionnelle" au sens plein du terme, ce "pouvoir" risque, comme nous l'avons déjà écrit, de mettre les adjoints

gestionnaires d'EPLÉ dans des situations inconfortables, voire impossibles, avec un risque "d'injonction contradictoire" chaque fois qu'il y aura conflit entre le chef d'établissement représentant de l'État et le président de la collectivité mais également chaque fois que les collègues jugeront qu'ils n'ont pas les moyens de faire, donc d'obéir.

De même, L'Unsa a défendu le maintien des postes de contractuels alloués pour être en renfort face à la pandémie. Le ministère a confirmé avoir obtenu l'autorisation de renouveler ces contrats à hauteur des mêmes volumes (environ 2000 contractuels 1D et 3000 AED 2D). Les contrats devraient pouvoir être prolongés jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Néanmoins les témoignages de terrain montrent une grande disparité des pratiques en territoire , sur la durée des contrats. Nous souhaitons avoir une réponse précise aujourd'hui sur la durée de ces contrats et la confirmation de ces renouvellement. Aussi, nous vous demandons aujourd'hui des précisions sur le maintien de ces postes dans notre département.

Nous n'acceptons pas le projet de carte scolaire dans le 1er degré pour notre département avec 26 écoles encore menacées, 10 postes de remplaçants et supprimés, de même que nous refusons les choix sur la répartition de la DHG mais aussi sur la suppression de postes dans le 2<sup>nd</sup> degré. Avec 20 suppressions de postes dans le second degré, pour seulement 2 créations ainsi que l'obligation faite aux collègues de HSA supplémentaires qui s'ajoute parfois à la contrainte pour certains collègues d'enseigner sur 2 et parfois 3 établissements quelquefois éloignés les uns des autres, et oui, c'est la ruralité ... l'UNSA dénonce cette proposition encore une fois.

Nous vous avons alerté M. le DASEN lors du CTSD DHG sur le mal être des enseignants, du personnel en général mais aussi des élèves. Les conditions d'enseignement se sont dégradées avec la pandémie qui ne s'arrêtera pas le jour de la rentrée 2021 !

Nous vous alertons une nouvelle fois ici, devant cette assemblée, l'école a besoin au contraire de plus de moyens, avec un redéploiement d'heures, plus de postes : à situation exceptionnelles la réponse donnée : ce sont des moyens oui, mais exceptionnellement bas, ce n'est pas à la hauteur de la situation et de notre ambition pour l'éducation.

Nous concluons ainsi : alors même que le personnel est engagé depuis plus d'un an pour affronter la crise dans la continuité de l'éducation : les moyens ne sont pas au rendez-vous. Nous avons donc participé à la demande faite au gouvernement et en intersyndicale : d'un rectificatif budgétaire à la hauteur de ce que sont et seront les besoins des élèves.

Vos élus en CDEN, Marie C. Lamoureux et Solange Silvan

